

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE



2008



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail

TABLE DES MATIÈRES

Survol de la formation professionnelle	3
Système de la formation professionnelle en Suisse	4
Une tâche – trois partenaires	6
Lieux de formation	8
Marché des places d'apprentissage	11
Données chiffrées sur la formation professionnelle	12
Projets	21
Informations et contacts supplémentaires	22

SURVOL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant de la main-d'œuvre qualifiée. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif.

La voie de formation la plus fréquentée

La formation professionnelle transmet des connaissances fondamentales solides à deux tiers des jeunes en Suisse. Elle constitue le point de départ d'une formation tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Le système dual

La formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est le type de formation professionnelle le plus répandu. Les jeunes ont le choix entre plus de 200 formations en apprentissage. Outre la formation duale classique, la formation professionnelle initiale (apprentissage) peut être suivie en école à temps complet notamment dans les écoles de métiers et dans les écoles de commerce.

Des diplômes qui ouvrent bien des portes dans la vie professionnelle

Les formations offertes sont axées, non seulement sur des qualifications professionnelles effectivement recherchées, mais également sur les possibilités d'embauche existantes. Grâce au lien unissant l'offre de formation et le monde du travail, la Suisse peut dès lors se flatter d'avoir l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

Un pan du système éducatif

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire; elle s'appuie sur des offres de formation clairement définies. Elle se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité en cours d'emploi sans perdre de temps pour autant. Par ailleurs, l'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

Perspectives professionnelles

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Les offres de formation du degré tertiaire s'appliquant à la formation professionnelle (tertiaire B) visent des qualifications professionnelles spécifiques et préparent à l'exercice de fonctions de cadres. La maturité professionnelle permet d'accéder directement aux hautes écoles spécialisées. Le système de la formation professionnelle reste accessible aux personnes ayant effectué leur formation scolaire générale.

Une tâche commune

La formation professionnelle est une tâche commune des partenaires que sont la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail.

Chiffres clé relatifs à la formation professionnelle

Élèves de 9 ^e classe	87 000
Personnes commençant une formation professionnelle	78 100
Total des personnes suivant une formation prof. initiale (au degré secondaire II)	219 300
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale	59 400
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure	30 300

SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire B. Elle s'appuie sur des offres de formation clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. Par ailleurs, l'offre de formation continue est riche à tous les niveaux. La formation professionnelle présente une large palette de formations. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.

Formation professionnelle initiale

Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de la formation tout au long de la vie.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité

Sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Donne accès à la formation professionnelle supérieure.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale

Permet avant tout aux personnes ayant des difficultés scolaires de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Donne aussi accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité.

Maturité professionnelle fédérale

Complète la formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat fédéral de capacité. Donne accès directement aux hautes écoles spécialisées. Permet, avec des qualifications complémentaires, d'étudier dans une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Formation professionnelle supérieure

Elle allie des capacités pratiques solides aux connaissances théoriques approfondies. Elle prépare à l'exercice des fonctions de cadres intermédiaires ou de spécialistes.

Examens professionnels et examens professionnels supérieurs

Les personnes réussissant l'examen correspondant reçoivent un titre fédéral reconnu. Les examens professionnels supérieurs posent des exigences plus élevées que les examens professionnels.

Filières de formation des écoles supérieures

Sont offertes par les écoles supérieures et mènent à un diplôme fédéral reconnu. Doivent répondre à des conditions minimales fixées par l'Etat et sont comparables entre elles.

Formation continue à des fins professionnelles

Elle s'applique à chaque niveau de formation et constitue une tâche permanente, indépendamment de l'âge des personnes considérées.

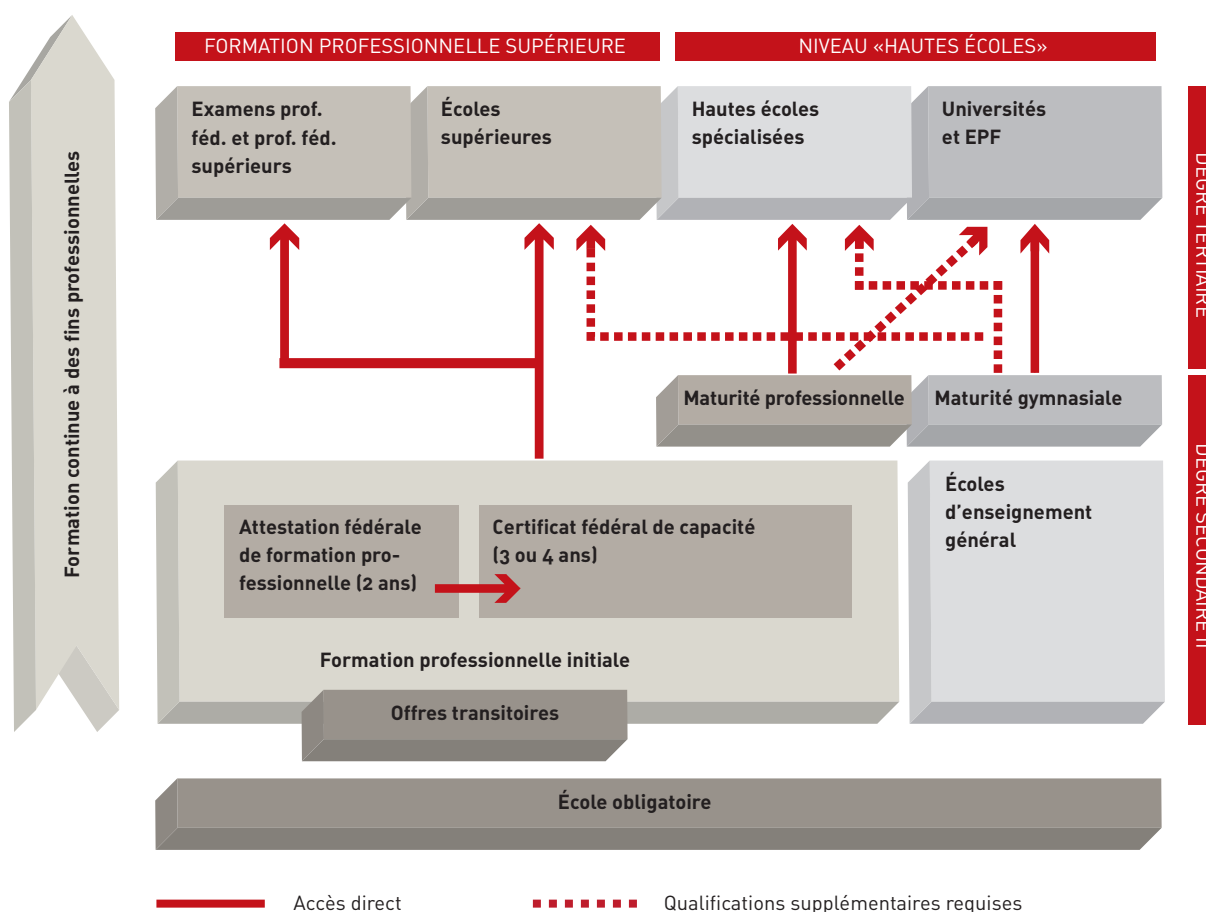
Préparation à la formation professionnelle initiale

Offres transitoires

Offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Informent sur les exigences de la formation professionnelle initiale.

Formation professionnelle initiale pour adultes

Les adultes ont également la possibilité d'obtenir un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale. La loi sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine: cela va des procédures réglementées et structurées, destinées à des groupes professionnels ou à des parties d'entre eux, jusqu'aux procédures de reconnaissance individuelles.



UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Confédération

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Est compétent en matière de formation professionnelle à l'échelle de la Confédération.

Institut fédéral des hautes écoles en formation professionnelle (IFFP)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle, notamment des formateurs. Développe la recherche dans ce domaine et exécute des mandats pour des tiers. Sièges régionaux: Zollikofen, Lausanne et Lugano.

Confédération

pilotage et développement stratégiques

- assurance qualité et développement continu de l'ensemble du système,
- comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse,
- Édition des ordonnances sur la formation professionnelle initiale (plus de 200) et reconnaissance d'offres de la formation professionnelle supérieure,
- prise en charge d'un quart des dépenses publiques,
- promotion de l'innovation et soutien de prestations d'intérêt public.

Organisations du monde du travail

contenus de la formation et lieux de formation

- définition des contenus de la formation,
- mise à disposition de places de formation,
- transmission de qualifications professionnelles,
- développement de nouvelles offres de formation.

Cantons

mise en œuvre et surveillance

- offices cantonaux de la formation professionnelle et surveillance de l'apprentissage,
- écoles professionnelles et offres de formation en école à temps complet,
- offices d'information professionnelle et offices d'orientation professionnelle,
- marketing des places d'apprentissage,
- participation au développement continu et au pilotage de la formation professionnelle.

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles

Définissent les contenus de la formation, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et fournisseurs de formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP.

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Se tiennent à la disposition des jeunes et des adultes.

Écoles professionnelles

Dispensent la partie scolaire de la formation professionnelle en entreprise et proposent des offres de formation en école à temps complet.

LIEUX DE FORMATION

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont étroitement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Formation professionnelle initiale

Entreprise

Entreprise: la formation professionnelle initiale classique (apprentissage) se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences professionnelles pratiques.

Réseau d'entreprises formatrices: dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs forces afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation. Le recours aux réseaux d'entreprises formatrices est indiqué lorsque les entreprises n'emploient que peu de personnel ou qu'elles ne peuvent offrir qu'une partie de la formation en raison de leur spécialisation.

École professionnelle

Dispense la partie scolaire de la formation professionnelle en entreprise et propose des offres de formation en école à temps complet. La formation scolaire comprend la formation spécifique à la profession et l'enseignement de la culture générale. Il existe plusieurs possibilités de moduler le déroulement de la formation professionnelle initiale: la forme d'organisation classique avec deux ou trois jours d'école professionnelle et trois ou quatre jours de travail en entreprise sur toute la durée de la formation professionnelle initiale; le modèle de scolarité dégressive (de nombreux jours d'école professionnelle en début de formation, puis réduction progressive); l'année initiale d'apprentissage, etc. Les offres de formation en école à plein temps (écoles de métiers, écoles de commerce, etc.) sont également considérées comme des écoles professionnelles.

Cours interentreprises

Servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ont souvent lieu dans les centres de formation mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Formation professionnelle supérieure

Examens professionnels et examens professionnels supérieurs

Les organisations du monde du travail sont responsables de la mise sur pied des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels supérieurs. Ces organisations, de même que diverses écoles privées ou publiques, offrent des cours de préparation à ces examens.

Filières de formation des écoles supérieures

Des filières de formation en cours d'emploi ou à temps complet sont offertes par des organisations du monde du travail de même que par des entreprises privées ou des services publics.

Formation continue à des fins professionnelles

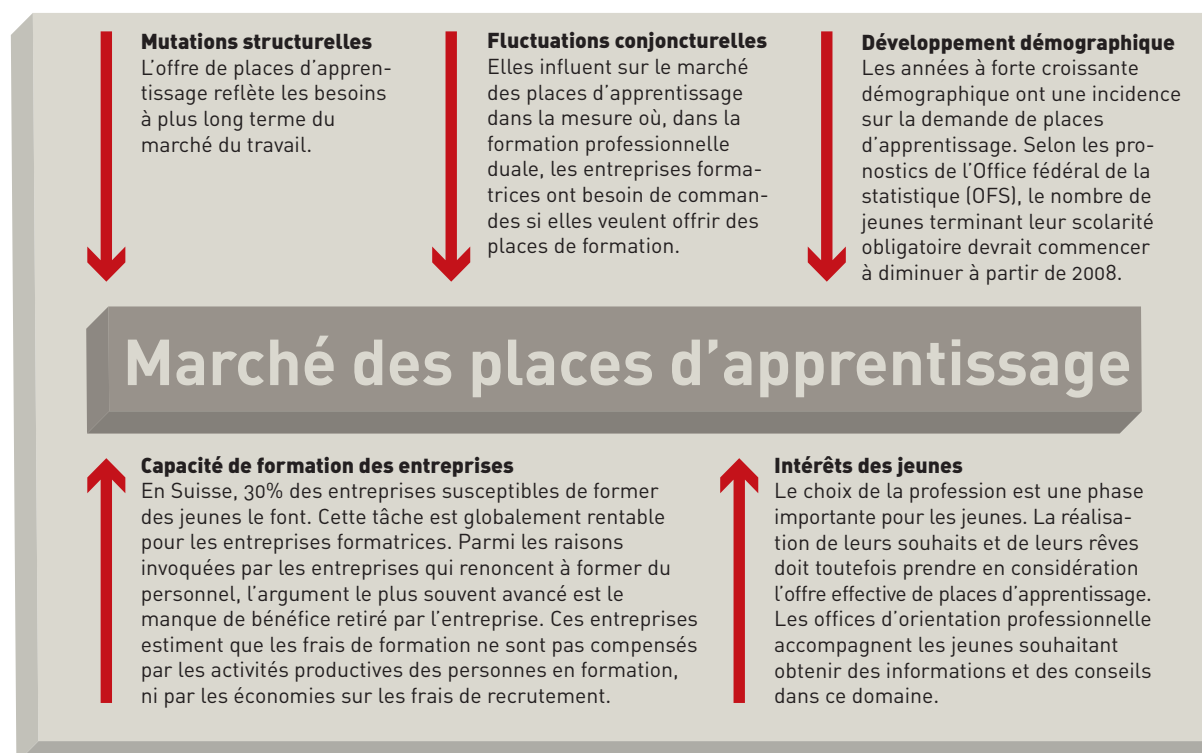
L'offre de formation continue dans ce domaine est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.





MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Le marché des places d'apprentissage rassemble les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'État joue ici le rôle d'un intermédiaire: il veille à la mise en place de conditions cadre optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.



Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. De ce fait, ils sont à même d'évaluer au mieux le développement de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

Les principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

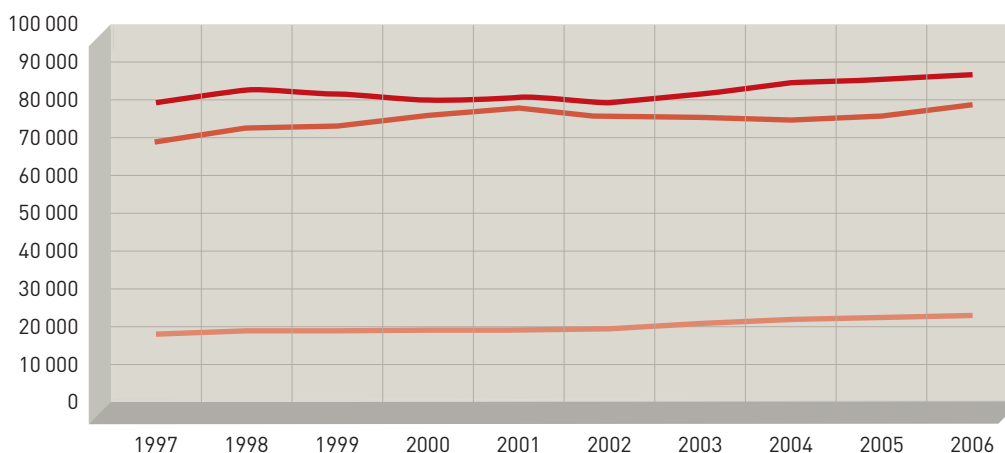
- information professionnelle et conseil professionnel;
- listes des places d'apprentissage;
- mise en place de réseaux d'entreprises formatrices;
- préparation de solutions transitoires étatiques;
- promoteurs de places d'apprentissage: ceux-ci vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage;
- placement et assistance individuelle (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage.

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est traditionnellement plus grande qu'en Suisse alémanique.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II

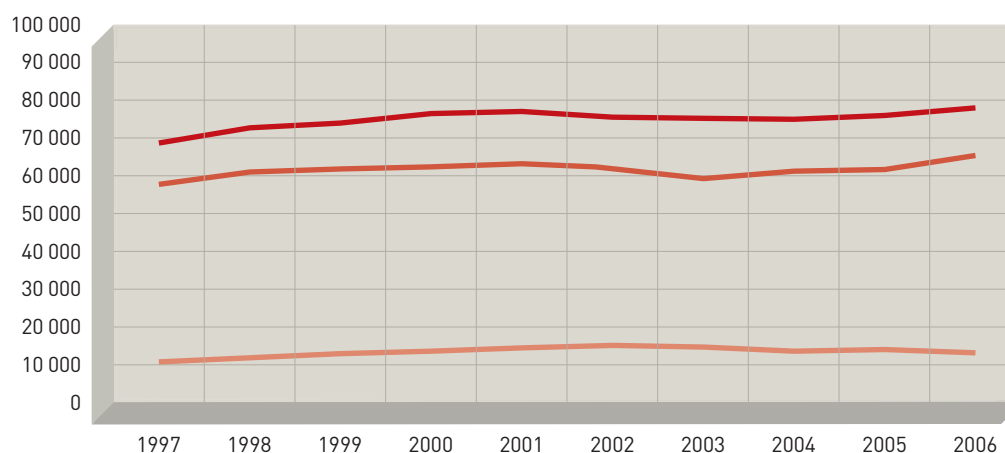


Élèves de 9^e classe (année précédente)

Écoles préparant à la maturité

Formation professionnelle initiale*

Prédominance de la formation en entreprise (Nombre de jeunes entamant une formation professionnelle)



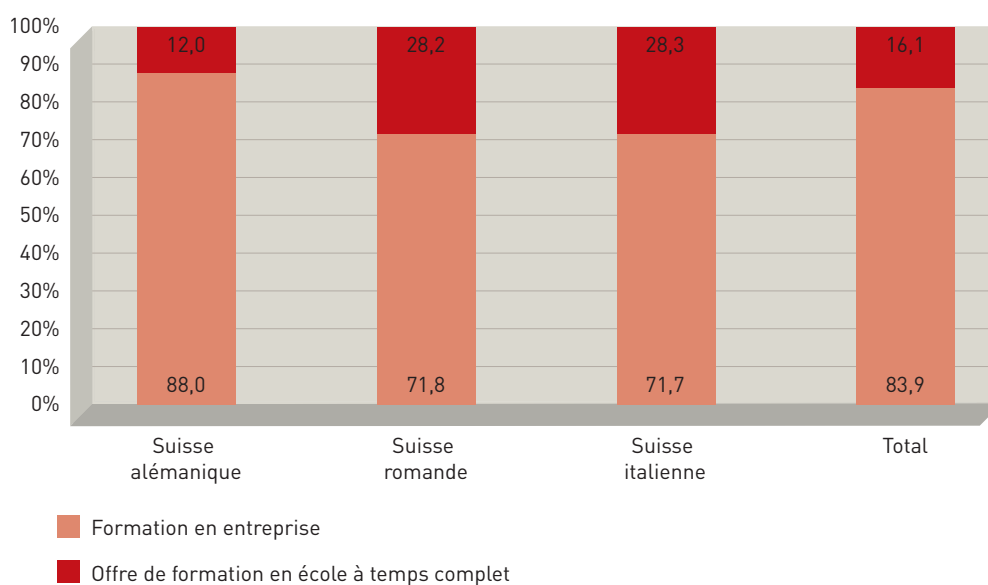
Total

Formation en entreprise

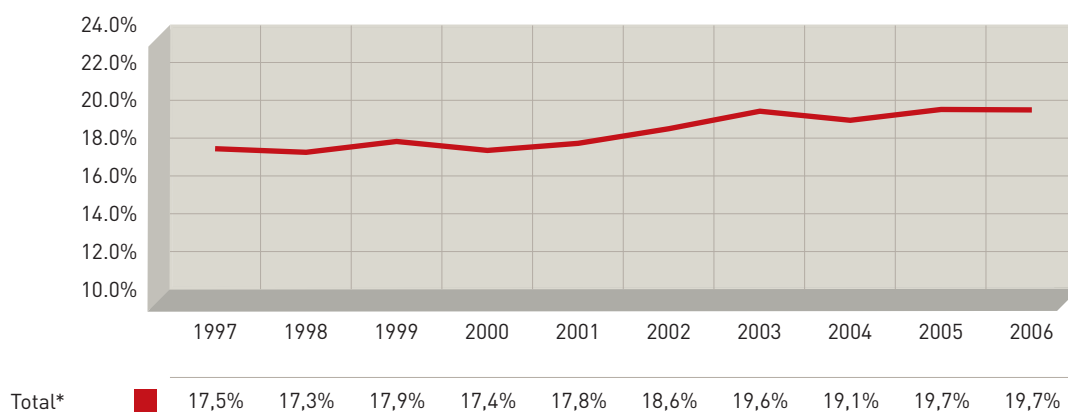
Offre de formation en école à temps complet**

* Y compris les offres de formation en école à plein temps (école de commerce et école préparant à la formation d'informaticien), sans les formations élémentaires
 ** Y compris les écoles de commerce et d'informatique

Formation professionnelle par région linguistique 2006



Nombre de jeunes au bénéfice d'une solution transitoire



Large spectre de solutions transitoires

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplissent directement une formation professionnelle initiale ou suivent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une

offre transitoire ou effectuer un semestre de motivation; ils peuvent aussi décider de prendre une année intermédiaire et opter p. ex. pour un séjour linguistique.

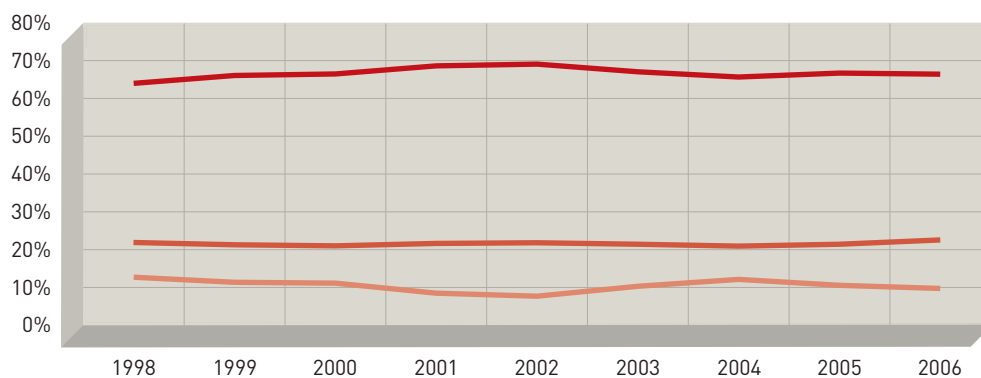
* Part en % du total des élèves en 9^e classe

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

SECONDAIRE II POUR 90% DES JEUNES

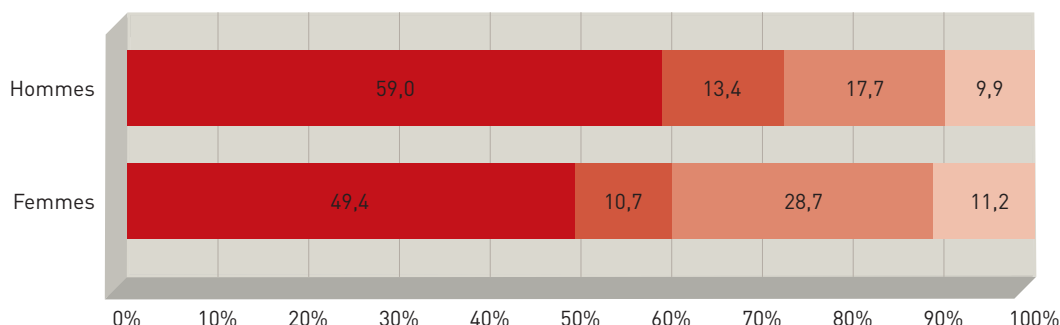
Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, 90 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II. Le but est d'augmenter encore davantage ce taux au cours des prochaines années.

Quote-part de diplômés au degré secondaire II



Formation professionnelle	64,2%	66,1%	66,5%	68,6%	69,1%	67,0%	65,6%	66,7%	66,4%
Formation de culture générale	22,5%	21,9%	21,6%	22,2%	22,4%	22,0%	21,6%	22,0%	23,1%
Sans diplôme	13,4%	12,0%	11,9%	9,3%	8,5%	11,0%	12,8%	11,3%	10,5%

Degré secondaire II: formations achevées en 2006

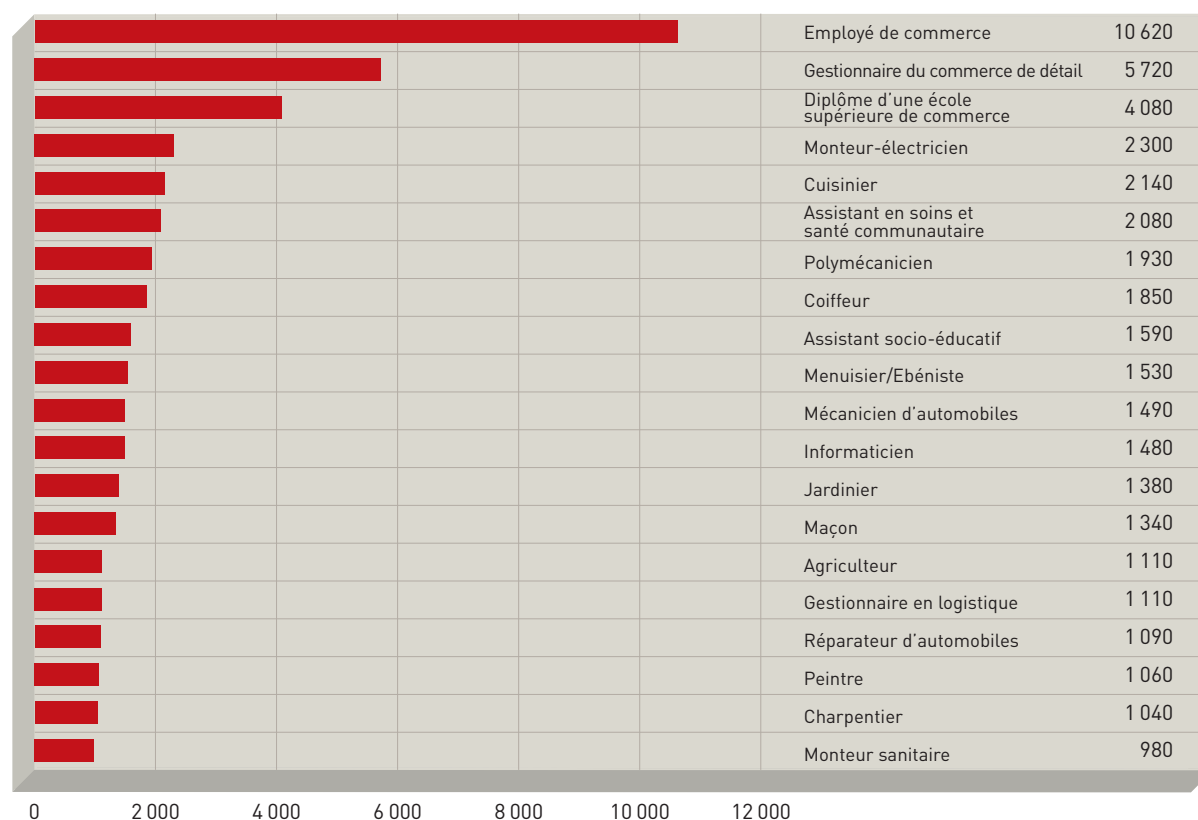


Formation professionnelle	Formation de culture générale
Maturité professionnelle	Sans diplôme

LES 20 FORMATIONS EN APPRENTISSAGE LES PLUS FRÉQUEMMENT CHOISIES

En Suisse, plus de 200 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2006 représentent 61% des contrats d'apprentissage conclus.

Nombre d'admissions en 2006

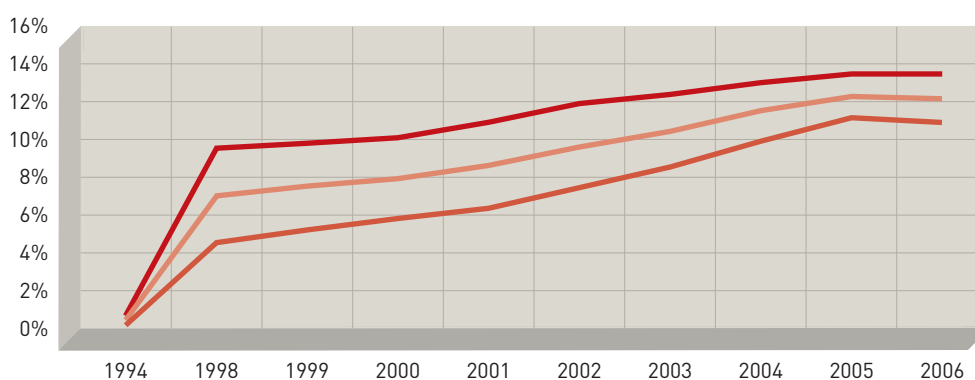


FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

MATURITÉ PROFESSIONNELLE: UNE HISTOIRE À SUCCÈS

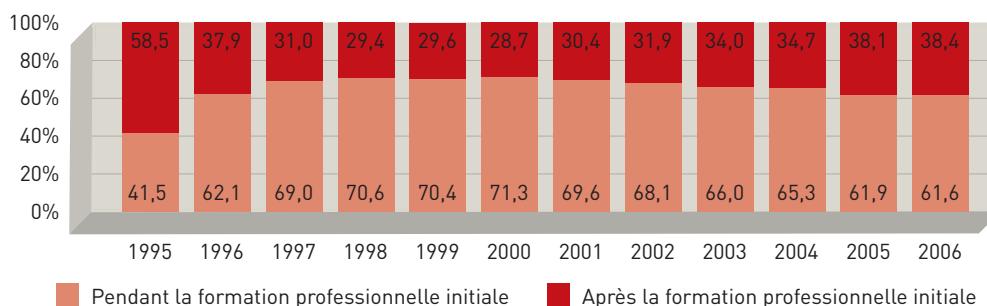
Depuis son introduction en 1994, la maturité professionnelle connaît un succès grandissant. Complétant le certificat fédéral de capacité, elle permet l'accès direct aux hautes écoles spécialisées. Les étudiants ayant acquis une qualification supplémentaire pourront aussi entrer à l'université.

Quote-part maturité professionnelle



Hommes	■	0,5%	9,4%	9,7%	10,0%	10,8%	11,8%	12,3%	12,9%	13,4%	13,4%
Femmes	■	0%	4,4%	5,1%	5,7%	6,2%	7,2%	8,4%	9,9%	10,9%	10,7%
Total	■	0,3%	6,9%	7,4%	7,8%	8,5%	9,5%	10,3%	11,4%	12,2%	12,1%

Certificats de maturité professionnelle en fonction du type de formation



Passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées

Passage immédiat	28,1%	27,1%	25,6%	26,0%	24,0%	24,8%	20,6%	19,9%	18,8%
Passage après une année	12,7%	13,2%	13,4%	14,8%	14,4%	13,5%	16,3%	15,6%	
Passage après 2 ans ou plus	17,1%	17,9%	17,6%	16,3%	14,2%	11,4%			
Total des passages MP – HES	57,9%	58,2%	56,6%	57,0%	52,6%	49,6%			
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006

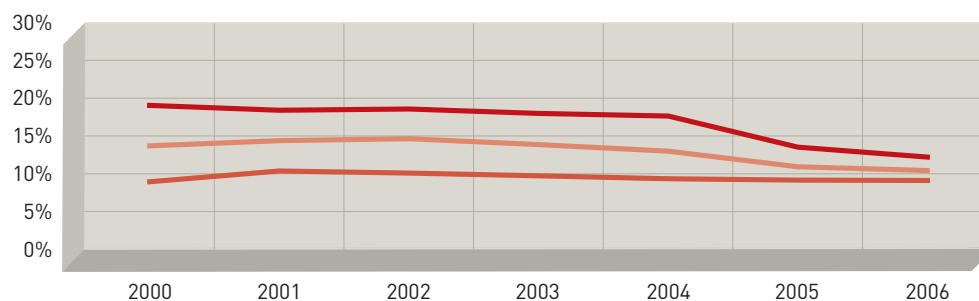
NOMBRE CROISSANT DES DIPLÔMES DU DEGRÉ TERTIAIRE

Le nombre de diplômes du degré tertiaire est en constante augmentation. Actuellement, plus d'un adulte sur cinq possède un diplôme de la formation professionnelle supérieure ou un diplôme HES.

Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure

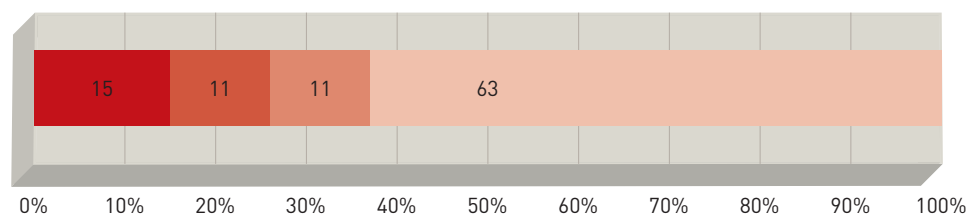
Diplôme d'école supérieure	2 800	3 300	3 100	3 600	3 600	4 000	4 100	4 200
Diplôme (examen professionnel supérieur fédéral)	3 200	3 300	2 800	3 100	3 000	3 200	2 600	2 900
Brevet (examen professionnel fédéral)	6 100	8 900	9 300	9 500	12 400	11 400	12 200	13 200
Dipl. des autres formations prof. supérieures	8 800	9 000	9 100	8 700	8 000	10 700	10 600	10 000
Total	20 900	24 500	24 300	24 900	27 000	29 300	29 500	30 300
	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006

Diplômes de la formation professionnelle supérieure (personnes de 30 à 34 ans)



Hommes	18.9%	18.5%	18.7%	18.2%	17.9%	14.7%	13.6%
Femmes	8.8%	11.1%	10.8%	10.0%	9.1%	9.0%	9.2%
Total	13.7%	14.5%	14.7%	14.1%	13.4%	11.8%	11.4%

Diplômes de degré tertiaire en 2006



■ Diplômes des hautes écoles de niveau universitaire
 ■ Diplômes de la formation professionnelle supérieure
■ Diplômes des hautes écoles spécialisées
 ■ Sans formation de niveau tertiaire

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

Pouvoirs publics

Les cantons, qui sont compétents pour la mise en oeuvre de la formation professionnelle, assument plus des trois quarts des dépenses publiques dans ce domaine. Selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle, la Confédération va devoir augmenter au cours des prochaines années sa part du financement de la formation professionnelle jusqu'au quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10% de la contribution fédérale sont réservés à la promotion de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

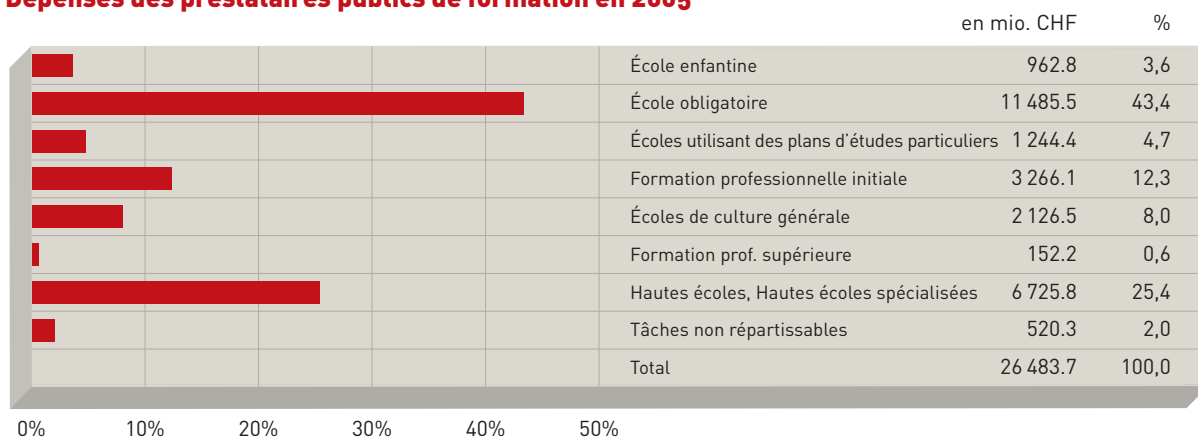
Organisations du monde du travail

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de l'an 2004, les coûts bruts de formation se montent à 4,7 milliards de francs, contre 5,2 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

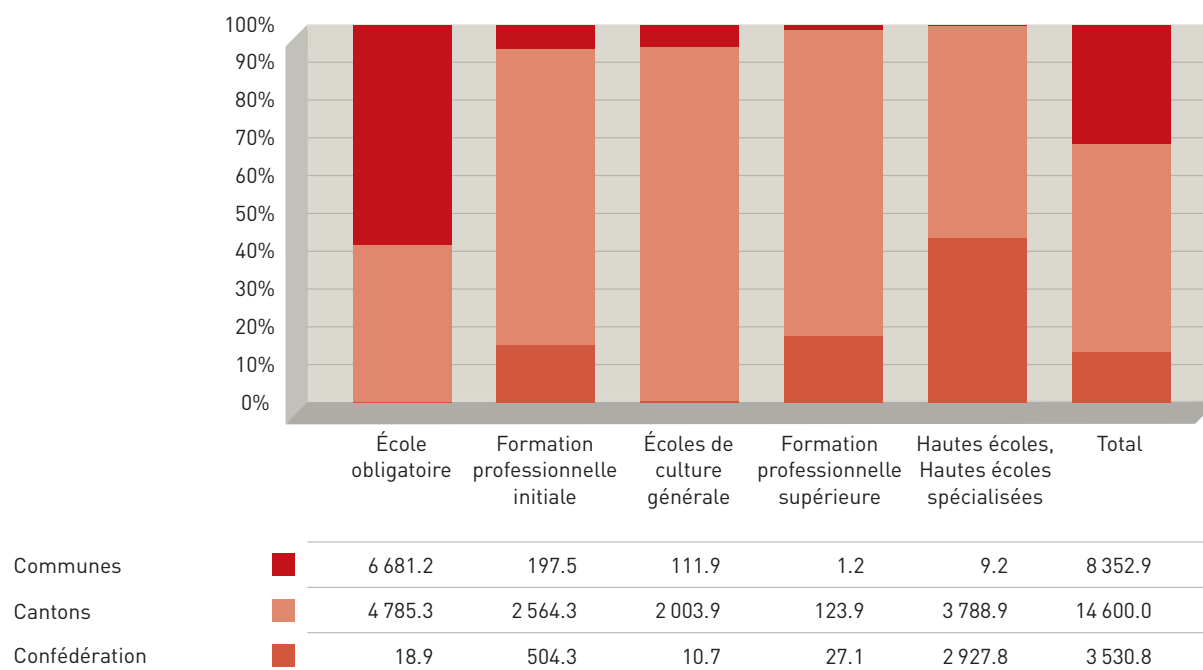
Fonds en faveur de la formation professionnelle propre à chaque branche

Conformément à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, ces fonds doivent être mis en place par branche et être alimentés également par les entreprises qui ne participent pas aux coûts de la formation professionnelle supportés par une association professionnelle. Il s'agit en l'occurrence de mettre les entreprises non membres d'une association professionnelle face à leurs responsabilités. Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

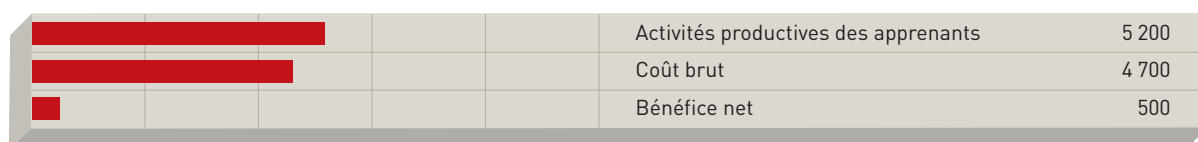
Dépenses des prestataires publics de formation en 2005



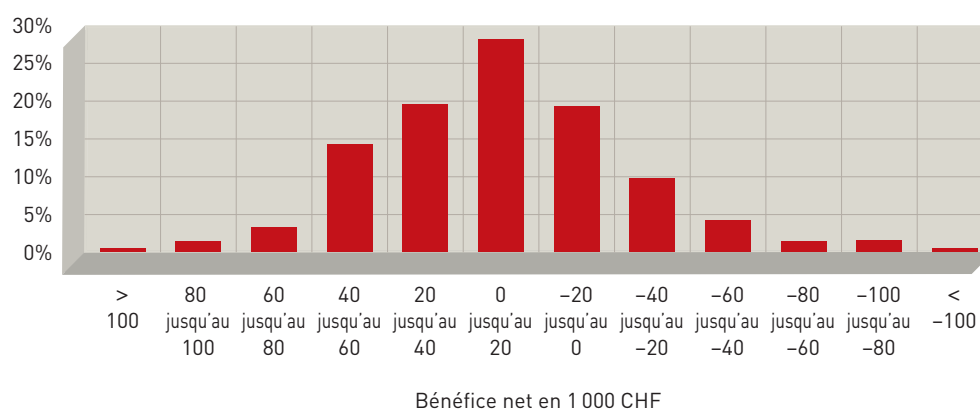
Dépenses publiques des prestataires de formation en 2005 (en millions de francs)



Coût/Bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses en millions de francs, enquête 2004



Répartition du bénéfice net par contrat d'apprentissage, enquête 2004





PROJETS

Réforme de la formation professionnelle

La nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPr) est entrée en vigueur au début 2004. La période de transition dure 5 ans.
www.berufsbildungsreform.ch

Liste des professions

Toutes les professions fédérales reconnues:
www.bbt.admin.ch

Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois l'an (en avril et en août) depuis 1997.
www.bbt.admin.ch

Coût/Bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

Étude réalisée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation (FfB Forschungsstelle für Bildungsökonomie) sur les aspects économiques de la formation professionnelle pour les entreprises.
www.wwi.unibe.ch/ffb

Championnats des métiers aux niveaux suisse et international

De nombreuses associations professionnelles peuvent, tous les ans, se targuer de compter dans leurs rangs des champions parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses servent également d'éliminatoires en vue des championnats du monde.
www.swisscompetence.ch

Réseaux d'entreprises formatrices

Plusieurs entreprises ayant des activités complémentaires s'unissent au sein d'un réseau d'entreprises formatrices pour former ensemble des apprentis. Informations sur le développement des réseaux d'entreprises formatrices:
www.verbuende.ch

Campagne nationale en faveur de la formation professionnelle

Information sur les nombreuses perspectives offertes par la formation professionnelle.
www.formationprofessionnelleplus.ch

Vignette pour les entreprises formatrices

En guise de reconnaissance, les entreprises formatrices se voient remettre chaque année une vignette par les offices cantonaux de la formation professionnelle. Cette vignette peut être utilisée à des fins de marketing.
www.csfp.ch



FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Office fédéral de la statistique (OFS)

www.education-stat.admin.ch

Administration fédérale des finances (AFF)

www.efv.admin.ch

**Conférence suisse des directeurs cantonaux
de l'instruction publique (CDIP)**

www.cdip.ch

**Institut fédéral des hautes écoles en
formation professionnelle (IFFP)**

www.ehb-schweiz.ch

**Portail suisse de l'orientation scolaire
et professionnelle**

www.orientation.ch

Serveur suisse de l'éducation

www.educa.ch

**Newsletter électronique
sur la formation professionnelle**

www.afpr.ch

Lexique de la formation professionnelle

lex.dbk.ch

Recherche sur la formation professionnelle

Les Leading Houses défendent un programme d'encouragement de l'OFFT en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

www.bbt.admin.ch

Processus de Copenhague

Ce processus vise notamment à encourager la perméabilité, la transparence et la mobilité dans le domaine de la formation. Représentée par l'OFFT, la Suisse participe activement à l'initiative de l'Union européenne.

www.bbt.admin.ch

Impressum

Editeur: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), © 2008

Rédaction: Secteur Questions de fond + politique

Photographies: Susi Lindig, Zürich

Graphisme: cR Werbeagentur AG, Basel

Imprimerie: Steudler Press AG, Basel

Langues: f. / all. / i. / a.

Source:

pages 12–18: Office fédéral de la statistique (OFS, décembre 2007)

page 19: Office fédéral de la statistique et Centre de recherche sur l'économie, Université de Berne

Adresse pour commander

service@gewa.ch; tél. 031 919 13 13

Contact:

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne,
Téléphone 031 322 21 29, berufsbildung@bbt.admin.ch, www.bbt.admin.ch